



Pression des chiffres, Dégradation de l'accompagnement global, FO dit non !

La Commission Nationale des Missions Locales FO s'est réunie les 15 et 16 novembre 2022 à Bordeaux, dans une situation générale marquée par une économie de guerre. Les milliards vont à l'armement (+3 milliards au budget militaire en 2023) au détriment des besoins sociaux de la population. Comme par exemple, moins 1,8 milliards à la Sécurité Sociale. A l'hôpital, des urgences et des services sont fermés, des services pédiatriques sont saturés...

La destruction des services publics s'accélère, les jeunes en subissent les conséquences. Les Missions Locales sont les témoins de leurs situations toujours plus chaotiques.

Politique salariale

Une augmentation de 6 % est annoncée pour 2023, en deux fois, janvier et juillet.

Ce n'est pas un scoop, l'augmentation des salaires s'impose au gouvernement et aux employeurs face à l'inflation qui plombe les budgets des familles, et face à la crise du recrutement.

6 %, c'est plus que l'augmentation de la valeur du point sur les 10 dernières années, mais c'est très loin du compte pour rattraper la perte du pouvoir d'achat accumulée sur les deux dernières décennies. Elle ne couvre même pas l'inflation annoncée pour 2022. Les salariés ne sont pas dupes de la situation, d'autant qu'il leur est demandé des contreparties !

En effet dans de nombreuses Missions Locales, les injonctions vont bon train pour financer l'augmentation : réaliser toujours plus d'entrées dans le dispositif CEJ, diminuer le nombre de salariés, envisager la suppression de prime de fin d'année...

Les 40 ans du réseau des Missions Locales

Pour l'UNML, c'est l'occasion du lancement de la campagne de communication de deux mois à près d'un million d'euros. FO avait dénoncé ce choix dans sa dernière communication, au moment de l'annonce présidentielle de la fin de l'abondance.

Les salariés, eux, ne sont pas à la fête, surchargés de travail pour faire des entrées CEJ, rentabilité oblige : il faut financer l'augmentation de la valeur du point !

Dans le même temps, certains se voient attribuer une « doudoune floquée Mission Locale » pour supporter la baisse de température imposée dans les bureaux.

En 40 ans, les missions locales sont passées de la libre adhésion des jeunes à l'obligation de les faire entrer dans des dispositifs soumis aux objectifs imposés par les financeurs.

Les jeunes sont instrumentalisés, ils doivent se conformer aux critères d'admission.

C'est l'effacement progressif de l'accompagnement global et personnalisé.

Contrat d'Engagement Jeune

Moins d'un an après son lancement, les inquiétudes de FO se sont malheureusement avérées. Le CEJ agit finalement comme un révélateur des réelles intentions des politiques publiques d'insertion et d'emploi : contrôle social, remplissage, rafistolage, bricolage. Les jeunes paient les conséquences d'années de politique d'austérité et de destruction des services publics, notamment de l'Education Nationale.

L'hypocrisie du système est dévoilée : justifier 15H d'activité à tout prix. Le sens de l'accompagnement passe après, voire s'efface petit à petit. La singularité des parcours, l'épanouissement personnel et l'émancipation ne sont plus la priorité de l'accompagnement des conseillers. Un seul objectif : atteindre le nombre prévu de CEJ pour assurer le financement de la Mission Locale et donc des salaires, intensifiant la souffrance des salariés, peu voire pas, prise en compte.

Aujourd'hui, d'autres opérateurs que les Missions Locales proposent le CEJ et en dénoncent les incohérences. (*Lire article Localtis 7 novembre 22 : Contrat d'engagement jeune : la Fédération des acteurs de la solidarité déjà sceptique*).

Il est clair pour FO que le rôle du CEJ n'est pas celui annoncé « pour l'insertion des jeunes ». Il modifie le rôle des Missions Locales, met les conseillers à la place de « commerciaux », d'opérateurs de saisies, utilisés pour distribuer de l'argent ou en soustraire lorsque le jeune est sanctionné, ou lorsqu'il est rémunéré, comme avec la plateforme inclusion.

FO dénonce ce système depuis longtemps, revendique le retour à des financements pérennes non liés à des objectifs. FO revendique le retour à la libre adhésion, à l'accompagnement global sans contreparties.

Le CEJ augure de l'arrivée de France Travail par l'ouverture à d'autres opérateurs préparant ainsi la mise en place d'un guichet unique.

France Travail : pour quoi faire ?

Dès son annonce, la Commission Nationale des Missions Locales FO a formulé toute sa perplexité sur ce « machin » qui ne répond à aucun besoin exprimé par les acteurs concernés.

FO observe tout d'abord la sémantique et note qu'il ne s'agit pas de France Emploi, mais bien de France Travail...

Le manque d'information, de visibilité, le flou qui entoure les concertations du « Comité des parties prenantes » sont des sources d'incertitudes pour les salariés.

Selon le gouvernement, France Travail viendrait combler un défaut d'accompagnement des personnes, défaut dont aucune preuve n'a été avancée.

Les arguments mis en avant ressemblent fort à ceux qui avaient servi à mettre en place les Maisons de l'Emploi en 2005, en accentuant l'aspect autoritaire : « *Le ministère envisage la possibilité de mettre en place un «cadre juridique harmonisé, sur les obligations, les sanctions et procédures associées»* » (*extrait de l'article du Monde du 12 novembre 2022*).

L'arrivée de France Travail est d'autant plus surprenante que les Missions Locales ont toujours travaillé en réseau avec des partenaires territoriaux. C'est dans l'ADN du réseau. L'accompagnement global, spécifique des conseillers Missions Locales, intègre forcément le travail en partenariat (l'Aide Sociale à l'Enfance, les Centres Sociaux, les services Pôle Emploi, le tissu associatif et institutionnel en santé, logement, mobilité...).

Un autre point interroge fortement : la focalisation sur les bénéficiaires du RSA. La création de France Travail servirait-elle à anticiper la réforme du RSA ? Cette réforme est une promesse électorale qui envisage d'obliger les bénéficiaires du RSA à fournir 15H d'activité par semaine...

Tiens, ça rappelle quelque chose. De là à penser que le CEJ est un RSA jeunes masqué...

France Travail serait-il un outil miracle pour permettre aux **plus de 6 millions de chômeurs** (INSEE) d'accéder au plus de **360 000 offres non pourvues** ? (Chiffre 2^{ème} trimestre 2022 DARES entreprises de plus de 10 salariés).

FO revendique :

- **Une augmentation de salaire nécessaire pour au moins compenser la perte de pouvoir d'achat due à l'inflation et sans contrepartie**
- **Des financements pérennes, la fin des contrats pluriannuels d'objectifs (CPO)**
- **L'amélioration des conditions de travail par la baisse de la charge de travail**
- **Les moyens d'une mise en œuvre digne de l'accompagnement global des jeunes**
- **Les moyens pour les projets d'insertion des jeunes : une allocation ferme sur laquelle les jeunes peuvent compter.**

REJOIGNEZ FORCE OUVRIERE